

## L'enjeu des minorités au Moyen Orient, chrétiens et Yézidis



Le sort des minorités qui fuient le Moyen Orient ravagé par la guerre doit nous interpellier. Ces peuples qui résidaient là-bas avant même l'apparition de l'Islam méritent attention, compréhension, dignité et soutien. Tout ce que la barbarie leur ôte aujourd'hui.

Avec Sébastien de  
Courtois

La Conférence de Paris a eu lieu le 8 septembre dernier. Un évènement qui rassemblait 57 États sur le thème de : "La protection des victimes de violences religieuses ou ethniques au Moyen Orient". Un thème qui n'est pas seulement d'actualité mais qui démontre la possibilité d'une action concrète vis-à-vis des minorités persécutées, ne serait-ce que par une prise de conscience internationale, hors des cercles avertis. Un rendez-vous important, rare, qui s'est conclu par un train de mesures juridiques visant à protéger l'idée même d'altérité. Ce concept n'étant pas un vain mot, ni même une idée abstraite, mais au contraire un état de vie qui s'expérimente au quotidien. L'ensemble des participants à cette rencontre ont clairement établi que des communautés religieuses étaient menacées en tant que telles, avec une volonté d'éradiquer des groupes humains. Cette éradication peut s'appeler nettoyage ethnique, ethnocide, ou bien génocide. Je pense aux chrétiens orientaux et aux Yézidis, visés nommément par les extrémistes.

Bien entendu, ces catégories ne sont pas hélas exhaustives. Le Moyen Orient ayant été une matrice d'histoire, de peuples et d'idées, avec lesquelles nous nous sommes construits. Notre droit ne serait rien sans le code d'Hammourabi, ni même nos récits bibliques ou coraniques du déluge sans l'épopée d'un petit roi sumérien appelé Gilgamesh.

### **Le droit international en embuscade.**

Dans le contexte actuel des massacres, des déplacements majeurs de population et des persécutions religieuses en Irak et en Syrie, le rappel du droit international peut paraître secondaire. Il existe cependant une justice et des dossiers se constituent déjà, que ce soit par les Nations-Unies à propos du massacre des Yézidis et de l'esclavage de leurs femmes, comme l'idée d'une futur Tribunal pénal international pour juger les crimes de guerre ou bien encore, par exemple, la reconnaissance de la spoliation des biens appartenant à des familles chrétiennes par les autorités légales de Bagdad. Malgré la tristesse et le désespoir, ces faibles signes indiquent que ces populations ne sont pas seules.

D'une manière générale, le contexte juridique qui s'applique en droit international pour la protection des minorités est issu de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée par les Nations-Unies en 1948, sinon – et plus précisément pour les minorités –, il s'agit de l'article 27 du "Pacte international relatif aux droits civils et politiques" adopté en 1961, complété en 1992 par un texte plus précis. Le Pacte fondateur de 1966 fut ratifié par l'Irak dès 1969, puis par la République Arabe de Syrie dès 1969 ; par contre il faut attendre 1980 pour que la France le ratifie et 2003 pour que la Turquie en fasse de même... Ce qui laisse songeur.

---

Car même si ces textes ont été adoptés, la France et la Turquie ont refusé l'application de l'article 27, précisément celui-là même qui définit le principe de protection des minorités. Il semble intéressant de relever ce paradoxe alors que nous jetons de fait l'opprobre sur des régions entières et sur des comportements que nous considérons d'un autre âge. Il convient de le rappeler, au moment où des pays entiers – je pense à la Syrie et à l'Irak – sont engagés depuis des années dans des tunnels d'ultra violence. Il n'en a pas toujours été le cas, ces deux pays ayant aussi aspiré au cours de leur histoire récente à rejoindre le socle du respect des droits fondamentaux, du moins dans les textes. Cette date, 1969, correspond aux révolutions baassistes basées sur un principe socialiste, certes rapidement confisquées, mais qui furent une étape que nous avons tendance à largement oublier, sinon à dénigrer. Nous devons aussi nous poser la question de notre propre évolution en regard de ces sociétés, sinon de nos responsabilités dans ce désastre.

## **Minorités, que va-t-il rester ?**

Nous voilà donc au cœur du sujet, chrétiens d'Orient et Yézidis ensemble. Si je parle conjointement des chrétiens et des Yézidis c'est que les responsables de ces communautés que j'ai rencontrés, au cours de mes reportages, m'ont instamment recommandé de ne pas dissocier leurs sorts. "Nous sommes victimes des mêmes exactions, mais les Yézidis sont les plus pauvres d'entre les pauvres, c'est à notre tour de les défendre", clame le patriarche des Chaldéens, Mgr Sako depuis son siège de Bagdad. Plusieurs fois dans le passé, en 1915 notamment, le djebel Sindjar des Yézidis – Shingal en Kurde – a été un lieu de refuge pour les chrétiens d'Anatolie, du Hakkâri et de Haute-Mésopotamie, Arméniens et Syriaques.

Il existe une profonde solidarité entre ces minorités, auxquelles il faudrait en ajouter d'autres, comme les Shabaks et les Kakaïs, dont les villages ont été aussi dévastés par les forces de l'État Islamique. En visitant les camps de réfugiés où s'entassaient des milliers de familles ayant fui l'odeur de la mort, je me souviens surtout de l'émotion face à la dignité impeccable de ces gens. Ce sont des hommes et des femmes, comme vous et moi. Il faut parfois sortir des statistiques et des chronologies historiques pour retrouver le sens de l'humain, leur donner des noms et des visages.

Je ne vais pas y aller par quatre chemins : le sort des chrétiens "d'Orient" et des Yézidis nous concerne tous, qui que nous soyons et à quelque religion ou ethnie à laquelle nous appartenons. Il s'agit d'un sujet universel, un sujet qui touche les fondements mêmes de nos sociétés et de nos valeurs de démocratie et de bien commun. Il ne s'agit pas non plus de lancer des imprécations, l'Histoire et les sociétés jugeront les criminels. Ils sont nombreux. Nous assistons à une hémorragie humaine. Ne serait-ce que dans le cas de l'Irak, sur un million de chrétiens recensés avant 2003, il n'en resterait que 300 à 400 000 maintenant, peut-être moins. Les plus fortunés étant partis depuis longtemps. Pour la Syrie, les choses vont tellement vite qu'il n'existe aucun recensement. Le pays se vide. Les zones d'origines des réfugiés ne sont pas publiées. En Irak toujours, on estime que les Yézidis malgré l'absence de chiffres précis ont été touchés directement par les massacres, enlèvements et déplacements, à hauteur de 50 et 60 % de leur population totale, soit 350 000 déplacés en tout. Une proportion qui trouve peu d'équivalent dans l'histoire contemporaine, à part peut-être le Rwanda.

Je ne parle pas des pertes patrimoniales, des manuscrits et bibliothèques brûlées, des églises, des monastères datant du Ve siècle de notre ère, des temples yézidis systématiquement détruits – plus d'une centaine pour le seul Sindjar –, comme les tombeaux de saints soufis, les mosquées chiites, ou même des mosquées sunnites comme celle de Mossoul dynamitée le 27 juillet 2014 parce que construite sur l'emplacement probable de la tombe du prophète Jonas. Un lieu de partage donc où chacun pouvait se retrouver. Ce qui me permet d'évoquer la mémoire des communautés juives de Mésopotamie qui ont vécu en ces terres jusqu'en 1948. Ils parlaient la même langue que les chrétiens locaux, les Chaldéens, le soureth, une langue issue de l'araméen des origines.

Ces populations appartiennent à ces régions, il ne s'agit pas d'étrangers comme les ignorants le croient encore. Les chrétiens de Mésopotamie sont des communautés établies entre le Tigre et l'Euphrate depuis la nuit des temps. Ils habitaient les régions de l'ancienne Assyrie, le Hakkâri, l'Anatolie de l'Est, en Iran même, à Bagdad ou encore à Damas. Les inscriptions de Palmyre qui ont été passées au bulldozer sont écrites avec l'alphabet araméen. Quant à eux, les Yézidis sont des Kurdes pratiquant une religion préislamique et préchrétienne, qui plonge ses racines dans les cultes de la Perse ancienne, des cultes liés au feu ; une sorte de monothéisme avant l'heure.

## **Fuir à tous prix**

La vague migratoire sans précédent à laquelle nous assistons en ce moment, vers la Turquie et vers l'Europe, n'est pas la première. Seuls les méthodes et les objectifs ont changé. La carte régionale des mouvements de réfugiés n'est qu'une illustration sinon le résultat de la géopolitique des trente dernières années. Dans les années 1980 et 1990, ce furent déjà des dizaines de milliers de chrétiens – parmi d'autres minorités – qui ont été obligés de quitter leurs villages du sud-est de la Turquie, ou encore de l'Irak avec les longues années de guerre contre l'Iran. Dans ces conditions, l'exil devient non seulement une nécessité, mais aussi un droit. La seule question que nous devons nous poser est : "Que ferions-nous à leur place ?"

## **Une question d'honneur**

Enfin, et pour finir, pour ne pas être trop pessimiste non plus, il y a de l'espoir, toujours, et l'espoir réside dans cette étincelle d'humanité que nous avons en chacun de nous. Je voudrais rappeler l'action d'individus qui au milieu de cette folie humaine ont su rester des êtres humains. Je songe au docteur Mohammed al-Assali, professeur de droit à l'université de Mossoul qui a été assassiné en place publique, le 24 juillet 2014, car il avait osé prendre la défense de ses voisins chrétiens. Il n'a pas été le seul dans ce cas. Je tiens aussi à rappeler le discours de la député yézidie, Vian Dakhil, devant l'assemblée irakienne à Bagdad, le 10 août 2014, une intervention qui a ému le monde entier, où elle supplie le gouvernement irakien et la communauté internationale de sauver 50 000 de ses compatriotes qui se trouvaient alors assiégés sans eau et sans nourriture dans les montagnes de Sindjar. Je souhaite aussi mentionner les camps de réfugiés au Kurdistan irakien, dans la banlieue d'Erbil et de Duhok, – ceux que j'ai visités en tout cas –, qui sont parfois des exemples de ce que pourraient être à nouveau la Syrie et l'Irak de demain, des endroits où chacun respecte la foi et

---

les particularités de l'autre. Il faut noter le travail remarquable du père Michael Najeeb et de l'évêque chaldéen de Duhok, Mgr Rabban, qui mêlent adroitement les confessions afin de briser les tabous.

Il y a aussi ceux, parmi les Syriens et Irakiens – de toutes les religions et ils sont nombreux – qui désirent rester vivre chez eux. Rester étant une forme de lutte contre le fanatisme, une lutte contre l'oubli et l'exil.

L'enjeu d'avenir réside donc à mon sens en un point essentiel, les projets de civilisation ne peuvent se construire ou reconstruire qu'avec un nécessaire besoin d'altérité. Il s'agit aussi de penser cette altérité à un niveau supérieur qui est de dire, contrairement aux oiseaux de malheurs, que nous ne sommes qu'un seul monde et que l'Occident a un besoin impératif de l'Orient, comme l'Orient a un besoin impératif de l'Occident. Il s'agit d'une question de dignité et d'honneur.